



Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale annuelle tenue le 27 mai 2017 à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup.

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente constate le quorum, ouvre la séance à 10h et souhaite la bienvenue à tous les membres.

La présidente invite les non membres et les étudiants à prendre place dans la section qui leur est réservée puisqu'ils n'auront pas le droit de vote durant l'assemblée.

2. Appel des membres du conseil d'administration

La présidente procède à l'appel des membres qui composaient le conseil d'administration 2016-2017.

Présences :

André,	Thibaut
Béland,	Joanne
Bordeleau,	Jeannot
Boué,	Danielle
Bussièrès,	Vicky
Desrosiers,	Danny
Faucher,	Valérie
Forget,	Catherine
Guérin,	Dominique
Hamelin,	Line
Hudon,	Steve
Lessard,	Manon
McNicoll,	Cathy
Nadeau,	Maxime
Olivier,	Karina
Ratelle,	Mélanie

Absences :

Asselin,	Jean-Denis
Deshaies,	Bernard
Hertrich,	Sylvie
Lalande,	Véronique

3. **Adoption de l'ordre du jour**

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour et mentionne que celui-ci était disponible pour consultation dans la publication de l'ÉchoX de mars 2017.

RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :
Benoit Lebel / Mélanie Ratelle

D'adopter l'ordre du jour.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

4. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 4 juin 2016**

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 juin 2016 était disponible pour consultation sur le site Web de l'Ordre.

RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :
Philip Audet / Marielle Toupin

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 juin 2016.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

5. **Affaires découlant du procès-verbal**

La présidente n'a aucun suivi de manière explicite à soumettre puisque la plupart des thèmes seront traités lors de la présente assemblée.

6. **Rapport de la présidente sur l'ensemble des activités de l'Ordre**

Madame Boué rappelle aux membres que le rapport annuel de la présidence doit être adopté lors de l'assemblée générale annuelle. Pour ce faire, la présidente procède donc à la lecture de son rapport pour l'année 2016-2017.

RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :
Gilbert Gagnon / Richard Lessard

D'adopter le rapport annuel de la présidence 2016-2017.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

Résumé des activités 2016-2017 :

La présidente résume les activités des différentes directions de l'Ordre pour la période 2016-2017. La présidente souligne que le bilan complet des activités de l'Ordre sera disponible prochainement sur le site web de l'Ordre.

7. Rapport financier 2016-2017 et cotisation 2018-2019

Le directeur général présente le rapport financier 2016-2017 ainsi que le budget 2018-2019, adopté par le conseil d'administration dans le cadre de sa dernière réunion.

Dans la section «Amélioration de l'exercice», nous aurions dû lire 1 568 953 \$ au lieu de 568 953 \$.

En réponse à un membre de l'assemblée, le directeur général explique que les états financiers comportent une nouvelle répartition des postes qui répondra davantage aux exigences du Règlement sur le rapport annuel des ordres - volet financier, qui entrera en vigueur le 1^{er} juin prochain.

De plus, le directeur général mentionne que les excédents placés dans un fonds de réserve, sont des surplus accumulés essentiellement pour subvenir aux dépenses de situations imprévues et non budgétées comme celles reliées à des cas de poursuites, à titre d'exemple.

Compte tenu des prévisions budgétaires adoptées par le conseil d'administration et de l'indice des prix à la consommation de 0,7 %, le conseil d'administration recommande à l'assemblée une hausse de 5 \$ pour la cotisation du 1^{er} avril 2018, pour un montant de 390 \$.

RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR : Marie-Pier Chagnon / Xavier Martinez

D'augmenter la cotisation 2018-2019 de 5 \$.

**ADOPTÉ À
LA MAJORITÉ**

Compte tenu que l'Ordre possède un fonds de réserve, madame Émilie Émard suggère d'envisager la possibilité d'augmenter la cotisation à tous les deux ou trois ans plutôt qu'annuellement.

La présidente explique qu'il fut un temps où la cotisation n'a subi aucune augmentation pendant plusieurs années consécutives. Cette décision avait placé l'Ordre dans une situation financière suffisamment dangereuse pour que l'Office des professions adresse une mise en garde.

C'est pour éviter une autre hausse de la cotisation de façon significative et pour répondre à une volonté de l'assemblée alors exprimée, qu'une augmentation minimale de la cotisation, selon le taux de l'indice du prix à la consommation, est recommandée à chaque année par le conseil d'administration.

8. Nomination des auditeurs indépendants pour l'exercice financier 2017-2018

Le conseil d'administration recommande à l'assemblée l'adoption de la firme Mallette, Société de comptables professionnels agréés, à titre d'auditeurs indépendants pour l'exercice financier 2017-2018.

RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :
Benoit Lebel / Maripier Lajoie

De nommer la firme Mallette, Société de comptables professionnels agréés, à titre d'auditeurs indépendants pour l'exercice financier 2017-2018.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

9. Présentation des dossiers actifs et suivi de la planification stratégique

Réforme du Code des professions :

La deuxième lecture, article par article, du projet de Loi 98 portant sur le Code des professions est terminée. Plusieurs amendements ont été adoptés lors de cette deuxième lecture et huit articles qui concernent la gouvernance entreront en vigueur dès janvier 2018.

Cette réforme du Code des professions, teintée par la Commission Charbonneau, exigera de tous les ordres professionnels un ajustement de leur gouvernance. Elle comprend des enjeux majeurs, dont ceux entre autres de réduire le nombre d'administrateurs de 20 à 16 et d'augmenter le nombre des séances à six par année. Cette décision entraînera une modification de la répartition territoriale lors des élections des administrateurs au conseil d'administration.

Pour respecter les mesures qui seront dictées pour la mise en place de cette nouvelle réforme, les membres du conseil d'administration ont créé trois nouveaux comités : les comités des ressources humaines, de gouvernance et d'audit et de gestion des risques. De plus, un groupe de travail composé du directeur général, de la présidente, de la directrice des affaires professionnelles et juridiques et d'un membre du conseil d'administration entreprendra des travaux en août prochain pour développer des pistes de réflexion qu'ils présenteront au conseil d'administration de septembre prochain.

Formation initiale :

La présidente résume les démarches qui ont été entreprises avec les différentes instances concernées dans le dossier de la formation initiale, pour les trois

secteurs d'activités que sont le radiodiagnostic, la radio-oncologie et l'électrophysiologie médicale.

Plusieurs rencontres sont prévues au calendrier 2017-2018 de la présidente et du directeur général pour discuter des enjeux et soumettre des propositions novatrices au législateur.

Inspection professionnelle :

Suite à un mandat que lui a confié le conseil d'administration et en tenant compte des objectifs de la planification stratégique, la direction de l'amélioration de l'exercice a mis en place un nouveau programme innovateur de surveillance générale de l'exercice.

C'est donc à partir d'un sondage initié en décembre 2016 auprès des ordres professionnels qu'un travail colossal a été réalisé par la direction de l'amélioration de l'exercice pour une refonte du processus d'inspection professionnelle de l'Ordre.

Le nouveau programme de surveillance ciblera les inspections professionnelles par membre plutôt que par établissement, afin de responsabiliser davantage les technologues.

Dossier santé Québec :

Depuis 2015, la présidente communique régulièrement avec les instances gouvernementales pour les convaincre de la pertinence que les technologues puissent avoir accès au Dossier santé Québec.

La présidente poursuit toujours ses démarches auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux, docteur Gaétan Barrette, qui partage et comprend notre préoccupation mais à cause de la Loi d'accès à l'information, il semblerait qu'il lui est impossible pour l'instant d'acquiescer à notre demande.

La présidente invite les membres à lui faire part d'exemples concrets qui l'appuieront dans ses discussions subséquentes dans le Dossier santé Québec.

Planification stratégique :

La présidente informe les membres que le conseil d'administration a réalisé tous les objectifs qui étaient prévus dans la première année de la planification stratégique 2016-2019 et ce, malgré les auditions inattendues en Commission parlementaire et la rédaction des mémoires pour les projets de lois 98 et 118.

10. Résultats des élections

Le directeur général communique le résultat des élections des administrateurs de l'Ordre pour le mandat 2017-2019.

Administratrices réélues par acclamation :

Madame Danielle Boué, t.i.m., administratrice en radiodiagnostic représentant les régions de la Capitale Nationale et Chaudière-Appalaches
Madame Mélanie Ratelle, t.r.o. administratrice en radio-oncologie représentant tout le Québec

Les administrateurs élus après élections :

Monsieur Danny Desrosiers, t.i.m., administrateur en radiodiagnostic représentant les régions de Montréal, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie
Monsieur Jean-François Gaudreau, t.i.m., administrateur en radiodiagnostic, représentant les régions de Montréal, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie
Madame Maripier Lajoie, t.i.m., administratrice en radiodiagnostic, représentant les régions de Montréal, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie
Madame Nancy Bouchard, t.e.p.m., administratrice en électrophysiologie médicale, représentant tout le Québec
Madame Mélanie Gignac, t.i.m., administratrice en médecine nucléaire, représentant tout le Québec

Administrateurs nommés par l'Office des professions :

Messieurs Jeannot Bordeleau et Bernard Deshaies dont leur mandat est à nouveau renouvelé.

Comité exécutif 2017-2018 :

Le directeur général présente le comité exécutif pour l'année 2017-2018.

Danielle Boué, t.i.m.	Présidente
Mélanie Ratelle, t.r.o.	1 ^{re} vice-présidente
Maxime Nadeau, t.i.m.	2 ^e vice-président
Dominique Guérin, t.i.m.	Trésorière
Jeannot Bordeleau	Administrateur nommé

Période de questions et d'échanges avec les membres :

Une technologue est préoccupée parce que certaines formations, comme celle en angiographie, ont été réduites de 6 à 2 mois. Elle se questionne sur la qualité des connaissances acquises après si peu de temps.

La présidente partage sa préoccupation mais cette décision prise par l'établissement ne relève pas de l'Ordre. C'est une situation qui doit être négociée entre l'employeur et le syndicat.

11. **Clôture de l'assemblée**

**RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :
Danny Desrosiers / Philip Audet**

De lever l'assemblée à 11h15.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

Danielle Boué, t.i.m.
Présidente
DB/AC/jt
Ce 5^e jour de juillet 2017

Alain Crompt, t.i.m. (E), M.A.P., Adm.A.
Directeur général et secrétaire